

Châteauroux : Scénario RESF, « J’y suis, j’y reste! » version angolaise



Un Angolais de 21 ans arrivé il y a 3 ans illégalement refuse de quitter l'appartement qu'il occupait légalement (à la charge des contribuables de France) avec femme et enfant (née il y a 2 ans sur le sol de Châteauroux) alors qu'il a été débouté du droit d'asile.

L'appartement en question est un hébergement d'urgence que l'organisme Coallia désire reprendre pour l'attribuer à un autre candidat à la demande d'asile... qui probablement verra au bout de quelque temps sa demande échouer et qui... devra partir ... c'est la chaîne sans fin puisque près de 80% des demandes d'asile sont rejetées...

Comme souvent en pareil cas dans le département de l'Indre la résistance s'organise. Fabricio l'angolais bénéficie donc déjà dans un premier temps :

1) de l'appui de 2 associations, le DAL 36 (association de droit au logement) et de RESF (réseau éducation sans frontières) car le jeune homme veut entrer en apprentissage.

2) de la couverture médiatique de France-Bleu Berry et de la Nouvelle République.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/chateauroux-une-famille-angolaise-risque-d-etre-expulsee-de-son-logement-1488315012>

Nul doute que d'autres soutiens pour la plupart gauchistes viendront s'y adjoindre si la Préfecture ne plie pas. Et aujourd'hui, la Préfecture refuse d'intervenir.

C'est donc que la demande d'asile a été refusée après étude du dossier, les critères nécessaires à son obtention n'étant pas réunis et le statut d'apprenti auquel l'angolais voulait prétendre en septembre dernier ne lui a donc pas été accordé par le Préfet. C'est on ne peut plus logique, il n'y a pas à accéder au vœu de quelqu'un en devoir de quitter le territoire.

Coallia qui gère les CADA (Centres de demandeurs d'asile) pendant la durée de l'examen des dossiers fournit l'hébergement, veille au suivi social et médical, à la scolarisation des enfants, verse une aide financière pour l'alimentation, s'occupe aussi parfois des loisirs...

sur le compte de l'Etat. Mais à partir du moment où la famille est déboutée du droit d'asile Coallia n'a plus à fournir les services.

A l'avance, ce monsieur savait sûrement que sa demande serait refusée et qu'il pourrait vivre à nos crochets pendant au moins 3 ans grâce à notre système social, pompe aspirante qui fonctionne à plein régime. On comprend qu'il n'ait pas envie de quitter un pays où l'on peut réussir à vivre même sans travailler ! Il veut apprendre un métier ? Et alors ça n'est pas le sésame pour obligatoirement obtenir du travail, pour

preuve.

– En France, près de 17,2% des immigrés sont au chômage contre 9,9% des français, et pire : le taux atteint 20,7% pour les non-ressortissants de l'UE (chiffres 2016).

– Dans l'Indre, le département économiquement le plus mal loti de la région Centre-Val de Loire le taux de chômage est de 11,18%.

L'Angola, de plus, n'est pas un pays en guerre, la paix y règne, depuis 2002 il n'est plus un pays à risques et... il dispose de richesses pétrolières ! Quelques comparaisons à propos du taux de croissance :

Angola 2015 4,5%

2016 3,9%

France

2015 1,2%

2016 1,1% (moins qu'attendu, M.Sapin visait 1,5)

Les revenus pétroliers de janvier 2017 en Angola sont les plus élevés depuis les 16 derniers mois car le pays est redevenu depuis cette date le 1er producteur de pétrole d'Afrique ce qui permet d'envisager pour 2017 une bonne croissance de l'économie... Pour la France, ce sera une « croissance poussive » (sic).

Que va-t-il advenir maintenant du cas de la famille angolaise ? Elle risque d'abord l'expulsion du logement qu'elle occupe, mais c'est loin d'être fait... vite des recours pour durer ! Puis il y aura ensuite le risque d'expulsion du territoire français, mais c'est encore plus loin d'être fait... la LDH (ligue des droits de l'homme), comme elle sait le faire, organisera bien un jeu de cache-cache et déposera des recours de toutes sortes pour gagner encore du temps... Voir pour

exemple l'article: « Des militants cachent des demandeurs d'asile » (Le Point.fr).

L'essentiel c'est de faire durer la partie de cache-cache... sur notre territoire. Et c'est comme ça que 96% des déboutés resteraient sur notre territoire selon la Cour des Comptes en 2015 qui jugeait la politique de l'asile mal maîtrisée... Alors pourquoi se priver d'entrer illégalement ? Entre janvier et juillet 2016, 47 000 personnes ont demandé l'asile en France (19% de plus par rapport à 2015)... Je ne dirai pas que ça se bouscule au portillon puisqu'il n'y a plus de portillon !

Conclusion, tout le monde peut entrer et rester, surtout si en plus... le cercle de famille s'agrandit ! Les enfants ça peut toujours servir à attendrir !

Et qu'importe si les problèmes de toutes sortes liés à l'immigration s'entassent, et ceci depuis trop longtemps sans être réglés car c'est la patate chaude que les gouvernants de droite et de gauche refilent au suivant par crainte des débordements de la minorité islamo-gauchiste qui pousse au saccage de notre pays sous couvert de bons sentiments.

« Rien n'est plus lâche que d'ouvrir théâtralement les bras à la misère, avant de regagner ses quartiers, ses écoles protégées. Cette esthétique de l'accueil de l'Autre, que défendent les professionnels de l'esbroufe et les mordus de la table rase, ne trompe plus que les bobos » (I.Rioufol dans un article de 2015 intitulé : L'immigration, une menace pour l'Europe).

Alors les bobos KO aux futures élections et... OK pour l'expulsion des clandestins, l'encadrement du droit d'asile, conditions plus exigeantes pour l'acquisition de la nationalité française : programme réalisable grâce au rétablissement des frontières et à la suppression des aides pour les illégaux. Moins accueillir, pour mieux accueillir !

Il faut rétablir le délit d'aide au séjour irrégulier supprimé

en 2013, pour ne plus tolérer des actions qui vont à l'encontre de l'intérêt national (sans pour autant être une chance pour les immigrés) et qui encouragent les filières de l'immigration clandestine qui elles y trouvent leur compte. Le 9/01/2016, l'angolais Fabricio avait fait partie d'un groupe de sans-papiers parrainés au cours d'une cérémonie à l'initiative de RESF à la mairie de Saint Georges Sur Arnon dont le maire est Jacques Pallas (Front de gauche). Voir l'article de la Nouvelle République de l'Indre du 10/01/2016 :

« Sous l'aile protectrice de leurs parrains républicains »

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre/Actualite/24-Heures/n/Contenus/Articles/2016/01/10/Sous-l-aile-protectrice-de-leurs-parrains-republicains-2587376>

Il y a des moments où l'on aimerait bien voler dans les plumes de certains. Alors, faire Front... National pour ne plus accepter la dictature de cette poignée d'inconscients !

Françoise Lerat